



Disponible en version  
audio

[apf-francehandicap.org/](http://apf-francehandicap.org/)

## Magazine trimestriel de la Délégation 35

### DEUXIEME TRIMESTRE 2023

## Edito

Être Tous Acteurs

Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Christine Dale, directrice par intérim pendant l'arrêt de travail de Cécile. Par la même occasion, nous souhaitons à Cécile de prendre tout le repos nécessaire ; et que son congé maternité lui apporte le bonheur qu'elle peut espérer. Reviens-nous en pleine forme Cécile ! L'expression « Tous Acteurs » souligne la continuité dans l'action militante que chacun d'entre nous aura à porter avec Marie-Christine et avec toute l'équipe de la Délégation.

Le prochain Congrès d'APF France handicap marquera un temps fort pour notre mouvement : ce sera l'occasion de valider notre nouveau projet associatif et de marquer les 90 ans d'APF France handicap.

« Tous Acteurs » concerne l'ensemble de notre territoire (Ille-et-Vilaine et Morbihan). On ne peut mettre en doute le dynamisme de nos deux Délégations : de nouveaux projets sont en préparation et le mot « militant » dans sa signification entière nous permettra d'affirmer les valeurs qui nous tiennent à cœur : l'accessibilité, la rupture de l'isolement, la représentation.

Toutes ces actions confirment à nouveau que l'inclusion des personnes en situation de handicap est toujours d'actualité.

Donc, soyons « Tous Acteurs » !

Patrick Aubry Représentant départemental

## SOMMAIRE

### Page 1 Edito

### Pages 2 à 6 Actualités nationales

Déconjugalisation de l'AAH  
Emploi, chômage  
Déléguée à l'accessibilité  
Femmes en situation de handicap  
Administration Actions publiques  
Accessibilité du numérique  
Elargissement de la PCH aide humaine  
Scolarisation des enfants handicapés

### Page 7 Infos APF France handicap

43ème Congrès APF France handicap  
Projet associatif

### Page 8 à 9 Infos territoriales

Hand'innov  
Loisirs pluriel, Village éphémère Stroll  
Conseils de vie sociale (CVS) et national (CNU)  
FIPHP

### Pages 10 à 17 Infos Délégation

Assemblée départementale, bilan CAPFD 2022,  
Anniversaire loi 2005  
Décès Hélène Sicard  
Polyhandicap  
Arrivée de Marie-Christine Dale, directrice intérimaire  
Vie des groupes, Initiatives, Relais, EPO, Café citoyen,  
Relaxation  
Ressources  
Repas de Noël

### Page 18 Portrait

À la rencontre de Mathieu

### Page 19 et 20 Culture

Livres, TV, cinéma

### Page 21 à 23 Sports et Loisirs

Handilympiades, Route du Rhum  
Apf Evasion

### Page 24 Infos pratiques

## La déconjugalisation de l'AAH entrera en vigueur le 1er Octobre

À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023, les revenus du conjoint ne seront plus comptabilisés dans le calcul de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). Cette date d'entrée en vigueur de la déconjugalisation de l'AAH est parue dans un décret publié le 28 décembre 2022, rendant effective la mesure votée par le Parlement en juillet 2022 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046830041>

Ce décret supprime la prise en compte des ressources du conjoint pour le calcul de l'AAH : une personne handicapée n'ayant aucune ressource personnelle percevra cette allocation à taux plein, quels que soient les revenus de la personne qui partage sa vie et quel que soit son statut (marié, pacsé, vie maritale).

### Et si les dispositions actuelles lui sont plus favorables ?

L'AAH continuera à être conjugalisée tant que ce mode de calcul lui est bénéfique. C'est le cas, par exemple, lorsque l'allocataire touche des revenus d'activité alors que son conjoint en perçoit peu ou pas.

Concrètement, en octobre 2023, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), ou la MSA (Mutualité Sociale Agricole), procédera à un double calcul pour tous les allocataires (règles actuelles et nouvelles règles) et versera automatiquement le montant le plus élevé des deux.

### Toute déconjugalisation sera définitive.

La CAF fera le double calcul à chaque déclaration trimestrielle de ressources ou changement de situation. Dès que l'AAH déconjugalisée deviendra plus avantageuse, elle arrêtera ce double calcul et la déconjugalisation deviendra définitive, ce que déplore le CNCPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées) : [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2022/11cncph\\_avis\\_decret\\_deconjugalisation.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2022/11cncph_avis_decret_deconjugalisation.pdf).

### Pas d'effet rétroactif

Le Collectif Handicaps regrette quant à lui que « le Gouvernement n'ait pas entendu sa demande de révision du calendrier d'application... les bénéficiaires n'ayant pas à pâtir du temps nécessaire pour la mise en œuvre technique ».



### Et les nouveaux allocataires ?

Il n'y aura pas de double calcul pour les personnes qui percevront l'AAH pour la première fois après octobre 2023.

### Qui gagne ? Qui perd ?

270 000 allocataires de l'AAH vivent en couple. Selon le Gouvernement, 120 000 devraient voir leur allocation augmenter de 350 € par mois en moyenne.

Les « gagnants » sont les personnes handicapées ayant des revenus nuls ou faibles et dont le conjoint gagne plus que le SMIC.

Les allocataires dont l'AAH n'évoluera pas avec la déconjugalisation sont essentiellement les personnes seules et les couples au sein desquels les deux conjoints ont des revenus nuls ou faibles.

Les allocataires ayant intérêt à conserver l'ancien mode de calcul sont les personnes en couple disposant de revenus propres et dont le conjoint a des ressources nulles ou modestes (44 000 personnes concernées, selon le Sénat).

### Pour ce qui concerne les bénéficiaires de l'ASI

La déconjugalisation ne concerne pas les bénéficiaires de l'ASI (Allocation Supplémentaire d'Invalidité) pour lesquels les revenus du conjoint continueront à être pris en compte.

## Emploi et chômage des personnes handicapées

Bilan à la date du 1<sup>er</sup> semestre 2022 publié par l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées)



Les « Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » (BOE) ayant une reconnaissance administrative de leur handicap sont au nombre de 2,9 millions. Ils représentent 7,2 % de la population totale des 15-64 ans. Parmi ces personnes, on relève un « taux d'activité » (actifs occupés + chômeurs) de 44 % contre près de 75 % dans la population générale.

1,1 million de ces BOE bénéficient d'un emploi, soit 4 % de l'ensemble des personnes ayant un emploi. Par rapport à la population générale, ils sont plus âgés, travaillent plus souvent à temps partiel et relèvent moins souvent de la catégorie des « cadres ».

À fin juin 2022, 460 131 demandeurs d'emploi BOE (DEBOE) sont inscrits à Pôle emploi en catégories A-B-C. Ils représentent 8,7 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. La baisse du chômage a moins profité aux BOE (-4,6 % sur un an) qu'à la population générale (-8,6 %).

On notera cependant que la baisse du nombre de DEBOE est supérieure en Bretagne (-9,2 %).

À fin juin 2022, 59 % des DEBOE sont en chômage de longue durée (ancienneté d'inscription supérieure ou égale à un an) contre 48 % pour l'ensemble des publics. L'ancienneté moyenne d'inscription au chômage est en légère baisse pour les BOE (910 jours, -9 jours en un an) comme pour l'ensemble des publics (703 jours, -3 jours en un an). La Bretagne enregistre une ancienneté moyenne d'inscription un peu plus faible avec 890 jours.

Le nombre de contrats en alternance (apprentissage, professionnalisation) continue à augmenter : il atteint en 2021 près de 12 000 contrats chez les BOE ; ce qui reste un effectif modeste comparé au nombre total de contrats conclus : 830 000. Les contrats de professionnalisation semblent concerner davantage les entreprises de plus grosse importance recrutant des personnes plus âgées (moyenne d'âge 40 ans) et présentant un profil différent des apprentis (handicap moteur ou maladie invalidante 2 fois sur 3 contre handicap cognitif ou mental 1 fois sur 2 chez les apprentis).

## Nomination de la déléguée à l'accessibilité



Isabelle Saurat

En Conseil des ministres du 18 janvier 2023, l'énarque Isabelle Saurat a été nommée déléguée interministérielle à l'accessibilité. Il s'agit d'un nouveau poste annoncé par la Première ministre Elisabeth Borne lors du Comité Interministériel

du Handicap (CIH) du 6 octobre 2022. Son parcours professionnel dans plusieurs ministères, organismes publics et entreprises privées n'a concerné ni l'accessibilité ni les personnes handicapées.

Sa mission : coordonner, promouvoir et suivre la mise en œuvre et l'évaluation des actions prescrites par l'ensemble des ministères en matière d'accessibilité physique et numérique. Un chantier énorme... Elle devra ainsi assurer le suivi territorialisé de la mise en œuvre des agendas d'accessibilité programmée concernant les établissements recevant du public et les transports, ainsi que le suivi des obligations numérique et téléphonique des organismes publics et privés.

## Femmes en situation de handicap, discrimination et violence ?



L'ADAPT (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) en partenariat avec l'IFOP (Institut Français d'Opinion Publique) dévoile les résultats de la 1ère étude quantitative sur le vécu des femmes en situation

de handicap. De la discrimination à l'emploi en passant par les lourdes charges ménagères, les femmes sont aussi celles qui subissent le plus de violences sexuelles et psychologiques.

C'est dans la vie professionnelle que les écarts observés avec les hommes sont les plus notables. 52 % des femmes handicapées estiment que les choses sont plutôt difficiles pour elles dans le travail contre 36 % des hommes handicapés.

L'ADAPT alerte sur la problématique de la charge mentale qui concerne plus les femmes que les hommes. 46 % des femmes ont des difficultés à dormir contre 42 % pour les hommes. 80 % des femmes en situation de handicap déclarent assumer la majeure partie des tâches ménagères : ménage, préparation des repas, courses, enfants...

56 % font part de difficultés dans le

domaine des loisirs, proportion bien supérieure à l'ensemble des autres catégories.

L'argent constitue aussi un domaine dans lequel le vécu, pour les deux tiers de ces femmes, diverge de celui des autres publics.

Elles sont surexposées aux violences sexistes et sexuelles. A cet effet « genre » s'ajoute un « effet » handicap : près d'une femme sur deux indique avoir déjà été moquée (49 %) contre 26 % pour les hommes. Un tiers de ces personnes ont subi des faits plus graves : invitations compromettantes (33%), contacts physiques légers imposés (31%). Dans la sphère privée, près d'un quart des femmes en situation de handicap indiquent avoir subi des violences conjugales, soit un chiffre supérieur à l'ensemble des femmes (15 %) et des hommes handicapés (13%).

Enfin, près d'une femme handicapée sur cinq déclare avoir été violée (16 %) soit une proportion supérieure à celle de l'ensemble des femmes (9 %). L'analyse des données montre que les femmes avec des revenus faibles sont davantage concernées par les violences conjugales : 31 % (contre 6 % de femmes relevant des catégories « aisées »).

L'ADAPT lance un cri d'alarme : la situation est extrêmement préoccupante, il est temps d'agir. Gouvernement, départements, municipalités, syndicats, associations, citoyens doivent s'emparer du problème et rendre aux femmes handicapées leur droit à vivre dans la sécurité et l'égalité des droits élémentaires.

## Administration Actions Publiques

### Suivi des politiques publiques en matière de handicap

Officiellement créé le 25 janvier 2023, le groupe d'études « Handicap » du Sénat vise à « renforcer le suivi des politiques publiques » et à veiller à ce que le sujet du handicap ne soit jamais oublié dans les discussions. Présidé par Philippe Mouiller, qui s'était fortement impliqué lors du débat sur la déconjugation de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), ce groupe est constitué de 63 sénateurs.

Les sujets concernant ce groupe ne manqueront pas, à commencer par des débats sur les troubles du neurodéveloppement et les accompagnants des élèves en situation de handicap.



## Le baromètre de l'action publique de 2017 à 2022

Il met en évidence une bonne réalisation de certains objectifs :

- en matière scolaire (création de dispositifs adaptés - ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) - et de classes autisme),
- en matière de prise en charge des appareils auditifs (40 % acquis sans reste à charge).

En revanche, le tableau est beaucoup moins positif :

- en matière d'équipement pour la vue (18 % sans reste à charge),
- en matière de délai de traitement des dossiers à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : au lieu de baisser, ce délai continue à augmenter (5 mois pour l'AAH en moyenne, 12 mois en Ile-et-Vilaine). Le Gouvernement comptait sur l'octroi de droits à vie pour réduire le nombre de demandes et les délais d'instruction : c'est l'effet inverse qui s'est produit.

## Accessibilité numérique

### Accessibilité des sites de vente en ligne

Access-first a testé l'accessibilité d'une quinzaine de grands sites de vente en ligne selon trois critères utiles aux personnes en situation de handicap :

Seuls 2 d'entre eux offrent une information sur le niveau d'accessibilité alors qu'il s'agit d'une obligation légale.

L'utilisation du clavier ou des systèmes alternatifs (contacteur, contrôle vocal, mouvements oculaires) pour les personnes qui ne peuvent utiliser la souris n'est envisageable que sur 2 des 15 sites.

Aucun site ne permet d'acheter un produit avec un lecteur d'écran de façon satisfaisante. Personnes aveugles et très malvoyantes ou porteuses de troubles cognitifs ne peuvent donc pas recourir à

**TOUTES  
& TOUS!  
concernés**

une synthèse vocale ou un afficheur braille et les sites de vente leur sont inaccessibles.

Au total aucun des sites étudiés ne pourra monter sur le podium, même si Décathlon, Leroy-Merlin et Maisons du Monde s'en tirent moins mal que les autres.

### Accessibilité des démarches administratives en ligne

Initialement prévue en 2012, l'accessibilité des démarches administratives en ligne avait été reportée une première fois à 2020 ; elle vient d'être à nouveau décalée à 2027.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France (FAAF) dénonce le mépris de ce Gouvernement qui « *laisse une partie des citoyens de côté* ».

### Utilisation des fonctions d'accessibilité des ordinateurs

Grossissement de texte, variation du contraste, commande vocale, audiodescription et inversion des couleurs : ces fonctionnalités d'accessibilité sont indispensables aux populations handicapées. Le baromètre du numérique met en évidence que ces facilités sont également plébiscitées par les jeunes utilisateurs : ce qui est utile aux personnes en situation de handicap profite largement aux personnes valides.



## Droit des personnes en situation de handicap

### Elargissement de la Prestation de Compensation du Handicap, aide humaine

Un nouveau décret élargit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la PCH Aide Humaine aux personnes présentant un handicap psychique, mental, cognitif ou des Troubles de Neuro-Développement (TND) :



- ajout de 2 nouveaux actes essentiels : la maîtrise de son comportement et la réalisation de tâches multiples ;
- création d'un nouveau domaine d'aide humaine qui consiste à accompagner la personne dans la réalisation de ses activités, sans les réaliser à sa place, notamment s'agissant des activités ménagères. Pour être pris en compte au titre de l'élément aide humaine, **ce soutien à l'autonomie doit être durable ou survenir fréquemment**. Ce besoin s'apprécie au regard de l'hypersensibilité à l'anxiété, au stress et au contexte ainsi que des conséquences que peuvent avoir des altérations des fonctions dans différentes situations.

### Scolarisation des enfants handicapés en finir avec les dérapages !

Le 8 novembre dernier, une fois encore le droit à la scolarisation des enfants handicapés aura été remis en cause dans son principe.

« *Tous les enfants ne peuvent pas être en milieu ordinaire* » répond Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale, lors d'échanges dans le cadre du projet de loi de finances devant l'une des commissions du Sénat.

Le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) dénonce un dérapage et demande que le ministre puisse revenir sur ses propos et expliciter le sens qu'il souhaite donner à son action.

« C'est d'une autre ambition dont les élèves handicapés, leurs familles et l'ensemble des acteurs ont aujourd'hui besoin pour trouver les voies de la participation et de l'émancipation sociales pour tous les enfants quels que soient leurs caractéristiques, leurs besoins, leurs choix. Une ambition qui nécessite des transformations en profondeur du système éducatif, une évolution des pratiques professionnelles, un renforcement de la coopération avec le secteur médico-social et les professionnels libéraux... »

Fin janvier 2023, le ministère de l'Éducation nationale indiquait à BFMTV qu'au moins 11 000 enfants en situation de handicap attendaient une place dans un institut médico-éducatif. Ils se retrouvent donc souvent à l'école de leur secteur sans bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins.

Pour retrouver les propositions du CNCPH en matière d'intégration des enfants handicapés à l'école, rendez-vous ici :

Scolariser en coopérant mieux : contribution du 28 septembre 2022, <https://cncph.fr/scolariser-en-cooperant-mieux>

École inclusive : état des lieux, réflexions et recommandations du CNCPH du 13 avril 2018. [cncph - ecole\\_inclusive-v-2018-04-13.pdf](https://cncph.fr/ecole-inclusive-v-2018-04-13.pdf)

À noter qu'en parallèle, un groupe d'associations de défense des personnes en situation de handicap a lancé, il y a quelques mois, la campagne « #Ma Place, c'est en classe ! Bâtissons ensemble une école inclusive ».

Consultez le spécial Ecole et Handicap en cliquant ici

[Ecole et Handicap](#)

**Le bulletin d'informations de la Délégation 35**  
40, rue Danton  
35700 Rennes.  
02.99.84.26.66.

**Retrouver toutes les infos de ce numéro et la version audio sur le site de la délégation**  
[www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)

**Sommaire**

- Pages : 1 à 3
  - Édito
  - Pages : 2 et 3
    - Éducation scolaire, un droit garanti par les textes fondamentaux
- Pages : 4 et 5
  - Le parcours scolaire
- Pages : 6 et 7
  - Les différents modes de scolarisation
- Pages : 8 à 12
  - Les moyens humains de la compensation du handicap
- Pages : 13 et 14
  - Les moyens matériels
- Pages : 15 à 17
  - Élève et handicapé, quel parcours ?
- Pages : 17 à 19
  - Dans l'enseignement supérieur, comment ça se passe ?
- Page : 20
  - Nombres utiles
- Pages : 21 à 23
  - Glossaire des principaux sigles utiles
- Page : 24
  - Infos pratiques

**Édito**

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s adhérent(e)s,

École inclusive

L'équipe de Handizou a souhaité pour son nouveau numéro spécial vous présenter un dossier concernant l'école inclusive. Vous pourrez découvrir tous les dispositifs issus de la loi 2005 mis en place pour compenser les conséquences du handicap et pour proposer un accompagnement adapté aux enfants et aux étudiants en situation de handicap.

Ce numéro s'intéresse notamment à l'accompagnement scolaire des élèves en situation de handicap, en particulier à la présence à leurs côtés d'Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS, dénommés à présent AESH).

La mise en place de cet accompagnement est le fruit d'un long combat mené par APF France handicap dans le cadre du Groupe Scolarité du Collectif Handicap 35. Le militantisme des familles a permis de faire avancer la revendication de mise en place d'un vrai métier de l'accompagnement des enfants handicapés. Certains se souviennent peut-être de l'occupation du rond-point du quartier des Gayeulles qui a permis de mener une action d'éclat obligeant l'Éducation nationale à créer les postes d'Auxiliaire de vie qu'elle refusait jusqu'alors.

Mais le combat est loin d'être terminé : au moment de la rentrée, plusieurs centaines d'élèves handicapés de l'académie étaient toujours sans AESH car le rectorat est en difficulté pour recruter ces personnels, précaires et mal rémunérés : il faut créer un vrai métier avec un statut.

Les difficultés existent également du côté des établissements médico-sociaux : année après année, les listes d'attente s'allongent pour entrer dans les Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), Instituts d'Éducation Motrice (IEM) et dans les Instituts Médico-Éducatifs (IME).

Il s'agit donc de ne pas se décourager : les enfants en situation de handicap ont tous droit à une éducation adaptée à leurs capacités. L'école inclusive doit entrer dans la réalité : les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain ; l'école inclusive leur permettra de porter un regard bienveillant sur les personnes en situation de handicap. C'est maintenant que l'on construit la société de demain : plus tolérante et plus harmonieuse.

Patrick AUBRY Représentant départemental

HAN'DIZOU Spécial École inclusive 2022 - p. 1

## Le 43ème Congrès APF France handicap

aura lieu du 22 juin au 24 juin 2023 à Reims



**Un congrès pour se retrouver**, en prenant de la hauteur par rapport aux crises qui se succèdent et aux difficultés et tensions auxquelles nous devons faire face au quotidien.

**Un congrès pour s'ouvrir**, en accueillant des invités externes, afin d'agir ensemble sur les mutations **sociétales** en cours (sociales, économiques, écologiques, inclusives, démocratiques numériques, ...), en s'inscrivant dans **une dimension européenne et internationale**.

### Projet associatif, la réflexion continue

Après les nombreux débats qui ont eu lieu entre les différents acteurs d'APF France handicap au printemps 2022, une seconde phase du travail préparatoire à la ré-écriture du projet associatif a eu lieu depuis la rentrée de septembre réunissant élus et autres volontaires.

Il ressort de ces discussions une forte attente d'un texte rassembleur mettant l'accent sur les enjeux de transformation interne et la visibilité de l'association.

Alors que les établissements et services privilégient le sujet de l'inclusion des personnes en situation de handicap, les échanges dans les délégations ont davantage porté sur l'accessibilité, l'approche universelle et la défense des droits des personnes.

APF France handicap se doit d'agir sur plusieurs niveaux :

- l'accompagnement des personnes en situation de handicap : défense de leurs droits, conquête de droits nouveaux, action sur les conditions matérielles et financières pour rendre possibles l'autonomie et la réalisation des choix personnels.
- l'évolution vers plus d'inclusion et de solidarité dans les différentes sphères de la société (culture, emploi, urbanisme,...) : prise en compte de la diversité, sensibilisation du grand public,

**Un congrès pour investir, se projeter, agir, innover**, en croisant les regards, les expertises, les idées émergentes et les expériences innovantes au service des transitions afin de les partager ensuite avec l'ensemble des acteurs APF France handicap, **dans un objectif d'essaimage et d'héritage**.

Un congrès pour **affirmer nos ambitions**, en adoptant notre **nouveau projet associatif**.

**Un congrès pour célébrer les 90 ans d'APF France handicap**, en s'appuyant sur notre histoire pour **construire l'association de demain**.



Projet associatif 2018-2023

... Pouvoir d'agir  
Pouvoir choisir ...



valorisation des métiers du champ social et médico-social.

- la revitalisation de la vie associative : renforcement et valorisation du bénévolat, soutien et accompagnement des personnes en situation de handicap pour leur permettre de s'engager et d'assurer des représentations

dans tous les espaces.

- la poursuite de l'évolution de l'offre médico-sociale : désinstitutionnalisation, mise en place de solutions nouvelles, prise en compte des besoins des personnes accompagnées, de l'évolution de la société.

Il sera tenu compte de ces éléments pour la rédaction du projet qui sera présenté au congrès de juin 2023. En amont, vous, comme tous les acteurs d'APF France handicap, aurez la possibilité de donner votre sentiment au printemps

Tenez-vous prêt !

## Pour un accès facilité aux soins quel que soit votre handicap

### HAND'INNOV, c'est quoi ?

Une équipe pluridisciplinaire (médecin, CESF, aide-soignant, ergothérapeute, psychologue, infirmière) qui travaille ensemble pour faciliter l'accès aux soins somatiques des personnes en situation de handicap et organiser les rendez-vous avec les professionnels de santé (dentiste, médecins généraliste ou spécialistes, kiné, infirmière, examens etc.....) **au plus près du domicile de la personne.**

Elle s'adresse à toute personne en situation de handicap quel qu'il soit, de plus de 18 ans et résidant sur le territoire du Pays de Rennes.

#### Comment ça fonctionne :

Toute personne ou aidant constatant une difficulté dans le parcours de santé, qu'elle soit d'ordre administrative ou d'accessibilité ou un besoin d'accompagnement, peut nous contacter.

Après un premier contact téléphonique, l'équipe se déplace à domicile pour rencontrer la personne, écouter ses demandes, évaluer ses besoins et lui proposer, en concertation avec elle, un plan personnalisé de soins en s'adaptant à ses capacités :

- prise de rendez-vous
- repérage des itinéraires
- solutions de transport
- accompagnement lors du rendez-vous pour aider

dans les transferts, déshabillage et habillage, aider à la compréhension si besoin.

A la fin de la prise en charge, le bénéficiaire et l'équipe évalueront ensemble l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction sera proposé à la personne.

Ce dispositif a également comme objectif de permettre à la personne de se réapproprier son parcours de soins, de devenir acteur de sa santé et de favoriser son autonomie.

Notre équipe peut être sollicitée à plusieurs reprises pour la même personne en fonction des besoins.

#### Comment nous contacter :

- Par téléphone : 06.49.18.29.01

- Par mail : [handinnov@apf.asso.fr](mailto:handinnov@apf.asso.fr)

- Par courrier : APF France Handicap

Plateforme HANDINNOV

Le Quadri 47 avenue des Pays Bas  
35200 Rennes



### Quel devenir pour loisirs pluriel ?

Créé en 1993 à Noyal Châtillon (Ille-et-Vilaine), le centre de loisirs accueillant à parité enfants handicapés et valides était alors le **premier** du Réseau **Loisirs Pluriel**. Depuis, 16 autres ont ouvert pour les 3-13 ans, essentiellement en Bretagne et Pays de la Loire, complétés par 12 espaces jeunes 13-18 ans et 3 pôles ressources. Malgré leurs 30 années d'existence, ces centres ne disposent toujours pas d'un financement pérenne, entraînant des carences et la fermeture des centres pendant le mois de décembre 2022.



Du fait d'un encadrement composé d'un animateur pour 3 enfants, contre un pour 12 en centre pour enfants valides, leur coût est plus élevé, mais Loisirs Pluriel apporte du répit aux parents et contribue à

leur maintien dans l'emploi.

À l'instar des centres de loisirs traditionnels, ses financeurs principaux sont les Caisses d'Allocations Familiales et les communes et départements où ils sont implantés. Le réseau tente de convaincre les municipalités voisines de couvrir les frais

pour leurs enfants et de se rapprocher des ARS (Agences Régionales de Santé) ; chaque association du réseau essaie également de trouver des financements complémentaires auprès d'acteurs publics et parapublics.

La fermeture de décembre 2022 a entraîné un grand nombre de réactions, des élus ont alerté le Gouvernement.

## Le village éphémère Stroll



Le village éphémère Stroll porté par plusieurs acteurs du quartier Saint-Cyr de Rennes s'est déployé le samedi 8 octobre de 11h à 17h au parc Saint-Cyr. Ce fut une belle journée ensoleillée et conviviale pour sa première édition à l'image de son thème sur le « Bien-être » ! Ce village éphémère a permis aux 400 visiteurs présents de profiter des spectacles sur la scène érigée à cet

effet et de créer du lien avec les acteurs des différents stands (école de sophrologie, boutique de l'habitat regroupé, sensibilisation fauteuil de la Délégation APF France handicap, atelier photos du SAMS, centre social, jeux géants de la maison de quartier la touche, association Olaviva, association Bourg l'évêque, Pool d'art, EHPAD Saint-Cyr, Les petits jardins Saint-Cyr, Lycée Coëtlogon).

Cette journée avait pour mission de prôner l'inclusion et le partage. Pari réussi ! Merci aux bénévoles, aux élèves du Lycée Coëtlogon et aux partenaires financiers (Ville de Rennes, Bouchons Solidarité 35) pour avoir permis que tout cela soit possible. Et à très vite pour la 2ème édition !

## Conseils de Vie Sociale bretons (CVS) et Conseil National des Usagers (CNU)

14 élus de CVS représentant 7 établissements bretons d'APF France handicap ont participé aux échanges animés par le président du CNU, M. Lalemant. Étaient également présents 4 membres du bureau régional et 2 membres du CAPFD 35 (Conseil départemental APF). Il s'agissait de la dernière participation de notre amie Brigitte Parey-Mans à un événement de notre association.

M. Lalemant a rappelé les différents outils pour joindre ou faire connaissance avec le CNU : une adresse mail ([cnu@apf.asso.fr](mailto:cnu@apf.asso.fr)) et un blog consacré à la participation des usagers. Il a en particulier souligné l'importance de communiquer les comptes rendus des réunions des CVS au Conseil national.

Il a présenté les activités récentes du CNU :

- vidéo « La prise en compte de la parole de la personne accompagnée » ;
- rencontre mi-novembre 2022 avec le Conseil d'administration d'APF France handicap ;

- participation aux réflexions dans les projets nationaux : qualité de vie, vieillissement des locaux, rénovations ...

Il a attiré l'attention sur deux événements qui vont toucher de près les CVS courant 2023 :

- la mise en œuvre du décret du 25 avril 2022 qui élargit les compétences des CVS, souligne l'importance de la parole des usagers et les problématiques de « prise de parole » en public ;
- enquête sur la qualité de vie ressentie par les personnes en situation de handicap (le Val de Loire étant l'une des régions concernées par cette enquête).

S'en est suivi un temps d'échanges sur les actualités bretonnes, les projets en cours et les innovations pouvant favoriser la participation des usagers.



## FIPHFP en Bretagne

En 2021, le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique a versé 6,3 millions € pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique en Bretagne.

Près de 10 000 personnes bénéficient de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés : plus de la moitié sont employées dans la fonction publique

territoriale ; les emplois se situent le plus souvent au niveau Brevet des Collèges/CAP/BEP, concernent majoritairement les plus de 40 ans (8/10) et les femmes (7/10). Le taux moyen d'emploi de travailleurs handicapés dépasse maintenant le taux légal de 6 % dans les administrations de la Région Bretagne.

## Assemblée départementale APF France Handicap 35

lundi 16 janvier – MJC du Grand Cordel

Outre les 35 militants présents, on comptait les représentants du Bureau régional : Jean-François Dietrich (Directeur Régional), Étienne Vallois (Responsable du suivi de la vie associative) et Sébastien Assouline (chef de projet dans les Côtes d'Armor).

Après le mot de bienvenue, le représentant et sa suppléante ont tenu à rendre hommage à notre amie Brigitte, brusquement disparue. Elle a su assumer ses mandats avec beaucoup de dynamisme et de conviction et elle laisse un grand vide à la Délégation. Tous les acteurs de la Délégation tiennent à la remercier pour la qualité de son engagement.

Lors de la présentation du rapport d'activités du CAPFD (voir page 12), l'accent a été mis sur la mobilisation du 9 mars qui concerne les difficultés de la vie à domicile. Les membres de l'association et professionnels du secteur se sont largement mobilisés (200 participants) pour revendiquer une vie à domicile de qualité (bon écho médiatique).

Chaque groupe de travail a ensuite présenté un bilan de son activité et de ses projets :

- le Groupe Initiatives est revenu sur la priorité donnée aux actions concernant la vie à domicile, mais aussi sur sa participation à la semaine locale du handicap organisée par la Ville de Rennes, aux ciné-échanges et aux nombreuses actions de sensibilisation sur la

métropole rennaise qui ont touché près de 1100 personnes (collèges et lycées, centres de loisirs et professionnels du secteur médical, paramédical, social).



- les Groupes Relais ont chacun développé leurs priorités et leurs projets : la question du transport à Fougères, de l'accessibilité à Redon comme à Saint-Malo, de la concertation avec les décideurs publics à Châteaubourg ; et, en commun à l'ensemble des groupes relais, le projet de développer les interventions de sensibilisation.

Les activités d'animation permettent de rompre l'isolement : ateliers réguliers (pâtisserie, relaxation, vélo couché, arts plastiques, chorale, jeux de société), sorties hebdomadaires, activités

ponctuelles (découverte de la joëlette par exemple, repas de Noël ...). On peut joindre à ces activités d'animation les rencontres du café citoyen où les participants débattent de sujets choisis ensemble : l'écologie, l'alimentation, la vie à domicile, la musique .

- le Groupe Entraide Polio Ouest (EPO) réunit 72 membres du grand Ouest : échanges, informations, conseils, interview avec le Pr Yelnik pour le magazine Faire face.

Et, résultat de nombreuses actions, démarches, contacts et relances, nous avons créé en 2022 le Réseau régional OUEST de médecins spécialistes polios. Tous les médecins inscrits dans ce réseau présentent des compétences et des expériences spécifiques à la polio. Les principaux départements du grand Ouest sont couverts, et ceux non pourvus ne possèdent pas de spécialistes ou ceux-ci n'ont pas répondu.



Jean-François Dietrich, Directeur Régional, lors de la cérémonie des vœux

Au cours de l'Assemblée départementale le 16 Janvier 2023

- présentation de la plateforme handi-droits que tous les adhérents peuvent saisir directement sur le site ou par l'intermédiaire de la Délégation.
- présentation du processus de révision du projet associatif de notre association (voir page 7).
- compte rendu de l'activité du Collectif Polyhandicap que soutien APF France handicap 35 (voir page 13).
- les actions de formation proposent des actions généralistes permettant une meilleure connaissance de l'association et de son rôle (être acteur à APF France handicap) ou des formations spécifiques (représenter APF

France handicap, prendre la parole en public).

Le bilan financier fait apparaître un déficit de 92 000 € (compensé au niveau national) mais aussi une bonne dynamique dans les opérations de collecte (42 000 € dans les opérations ressources),



les subventions (90 000 €), les dons et les legs (500 000 € l'an dernier).

La matinée s'est terminée par un moment convivial : le repas partagé par tous les participants. Après quoi, nous avons reçu en visio les vœux pour l'année 2023 de notre présidente et de notre directeur général.

Un grand merci à toute l'équipe de la Délégation pour avoir assuré la préparation de cette rencontre. Un merci spécial à Charles qui a réalisé un diaporama qui a permis d'avoir un support visuel qui permettait de suivre plus facilement les différentes interventions.

## Audience au Conseil départemental le 30 janvier 2023

### Les difficultés des services d'aide humaine

Etaient présents:

8 membres de la Mission Information Évaluation du Handicap (Madame Billard excusée)

5 représentants du Collectif Handicaps 35

Plusieurs sujets abordés au cours de cette rencontre : scolarité, habitat inclusif, vie à domicile.

Patrick Aubry est intervenu pour souligner le besoin d'accorder une attention toute particulière à la prise en charge à domicile de l'utilisateur en toute sécurité. Il est important que le projet de vie validé par la MDPH puisse être respecté. Or les services d'aide humaine rencontrent des difficultés pour recruter du personnel, difficultés dont le secteur tarde à sortir depuis la crise du COVID. Il est évident qu'on ne peut plus différer la question de la revalorisation du métier d'auxiliaire de vie pour sortir de cette impasse qui concerne les conditions de travail et conditions salariales qui sont à revoir.

Quoi qu'il en soit, il est indispensable de prendre en compte le besoin des usagers pour qu'ils puissent

bénéficier d'une vie de qualité à domicile. Il faudrait assurer le remplacement des auxiliaires en congé, assurer les couchers tardifs, ne pas imposer des couchers à 18 heures comme on le voit encore trop souvent. Les personnes en situation de handicap ont droit à une vie sociale.



Le Groupe Service à la Personne du Collectif handicaps 35 est toujours dans l'attente du rendez-vous demandé au Conseil départemental (avec les services d'aide humaine)

## Rapport d'activités du Conseil APF du Département 35 (CAPFD)

Décédée récemment, Brigitte Parey-Mans, représentante suppléante, laisse derrière elle un grand vide dont nous avons du mal à nous remettre. Malgré ses difficultés de santé, Brigitte est restée tout au long de l'année 2022 très active et a maintenu sa collaboration avec Patrick Aubry et Stéphanie Collet pour faire vivre le CAPFD.

Les élus du CAPFD se retrouvent tous les mois et débattent des sujets mis à l'ordre du jour en lien avec Cécile, notre directrice. Les actions militantes n'ont pas manqué en 2022 ; en voici le compte rendu.

Le projet associatif d'APF France handicap « pouvoir d'agir et pouvoir choisir » a fait l'objet d'une évaluation au printemps : tous les acteurs de notre association ont été appelés à se mobiliser pour cette consultation ; ensemble, ils ont apporté leurs contributions pour le nouveau projet associatif qui sera présenté au Congrès en juin 2023.

Un autre événement a aussi mobilisé notre énergie au cours du printemps : la préparation et l'organisation de l'Assemblée Générale d'APF France handicap qui s'est tenue le samedi 18 Juin au Couvent des Jacobins à Rennes.

Le militantisme était aussi au rendez-vous lors de la journée nationale de mobilisation du 9 mars dernier, à l'appel d'APF France handicap : nous avons choisi de nous mobiliser pour mettre l'accent sur la difficulté de la vie à domicile. 200 participants ont dénoncé place de la République à Rennes la situation

intolérable : la vie à domicile est en danger ; cette action a reçu un bon écho médiatique. Avec les usagers des services d'aide humaine, nous devons rester très vigilants ; nous devons maintenir notre combat pour que chacun d'entre nous en situation de handicap reçoive des prestations de qualité à son domicile.

Les 13 et 14 octobre, des rencontres ont eu lieu à la MJC du Grand Cordel et à l'Institut de formation des futurs auxiliaires de vie (Askoria). Le public est venu nombreux pour voir le film « Debout Les Femmes » et participer au débat qui s'en est suivi sur la vie à domicile et l'importance d'un accompagnement de qualité.

A la Délégation, le réseau loisirs s'est également mobilisé pour participer pour la 1ère fois à la semaine « Étonnant Voyage » construite sur le principe d'une longue rando entre Rennes et Saint-Malo. Cela a été l'occasion pour APF France handicap de faire connaître notre association et de sensibiliser sur le handicap.

Le CAPFD remercie les militants qui assurent des représentations dans diverses instances politiques de notre département et qui assure ainsi la mise en œuvre de notre projet associatif « pouvoir d'agir et pouvoir choisir ».

Patrick Aubry et Stéphanie Collet  
vos représentants départementaux

## Hommage à Hélène Sicard

Nous avons appris avec stupeur le décès d'Hélène SICARD. Hélène venait renforcer l'équipe de bénévoles « accueil/standard » de la Délégation. Nous avons apprécié tout particulièrement son dynamisme, son sens de la communication, son savoir-être et son savoir-faire. Hélène mettait son expérience professionnelle à notre service. Elle aussi va manquer à toute l'équipe.



Hélène avait assisté au concert de la chorale "Les Baladins de l'Ille" donné en 2017 et s'était empressée de venir s'inscrire dès la fin du concert. Elle faisait donc partie des choristes de cette chorale et y était très assidue. Elle était toujours souriante, toujours un petit mot gentil.  
Une très agréable personne.

## Anniversaire de la loi du 11 février 2005

Vendredi 10 février 2023, Madame la maire de Betton a accueilli à la médiathèque, une table-ronde destinée à dresser un bilan de l'application de la loi de 2005. Organisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé), cet événement a donné la parole au représentant de la Préfecture (M. Pellé, sous-préfet en charge du handicap), à la représentante de l'ARS (Madame Male) et à des représentants associatifs du Collectif Handicaps 35.

Les prises de paroles successives ont traité :

- des avancées apportées par la loi de 2005,
- des difficultés dans l'accès aux soins,
- de la fracture numérique,
- des difficultés pour avoir une vie de qualité à domicile.

On notera l'absence d'un sujet important dans ces échanges : pas un mot sur l'accessibilité !

Patrick Aubry a, quant à lui, axé son intervention sur la vie à domicile qui suppose :

- le respect du projet de vie de la personne en situation de handicap,
- la mise en œuvre d'un service de coucher tardif. Il n'est pas normal de devoir se coucher à 18 heures quand les services ne peuvent répondre aux demandes. La vie sociale d'une personne en situation de handicap doit être respectée,
- il manque un pôle de remplacement pour faire face aux absences des auxiliaires de vie,
- il faut revaloriser le métier d'auxiliaire de vie pour le rendre attractif (salaires, conditions de travail).

Madame Male, la représentante de l'ARS s'est montrée attentive tout au long de cet exposé qui a été accueilli par des applaudissements nourris dans la salle.



## Polyhandicap : une lueur au bout du tunnel en 2023 ?

**Depuis 10 ans, les familles d'enfants et de jeunes en situation de polyhandicap, se sont regroupées en collectif**, avec le soutien d'APF France handicap 35. Il existe en effet un énorme besoin. Le manque de places laisse plusieurs dizaines de personnes polyhandicapées sans solution satisfaisante. Le président du Conseil départemental souligne, dans un courrier adressé en janvier 2023, au ministère des personnes handicapées, que « *150 adultes et 64 enfants sont en attente d'une admission dans un établissement en capacité d'assurer une prise en charge conforme à leurs besoins* ».

**Depuis des années, donc, la situation était extrêmement insatisfaisante** et rien ne semblait vouloir bouger. En effet, les courriers et les démarches auprès des élus, du conseil départemental, des administrations (ARS), restaient sans

suite. Jusqu'au mois d'août 2022, où une rencontre conjointe avec les responsables de l'ARS et du conseil départemental permettait d'espérer un déblocage de la situation. D'une part, les deux instances reconnaissaient la réalité et l'importance du besoin à satisfaire et d'autre part, elles affirmaient qu'elles étaient prêtes à travailler ensemble, ce qui ne s'était pas toujours vérifié par le passé. Ne pouvant donner une réponse immédiate, elles donnaient au collectif rendez-vous au printemps 2023. Les budgets disponibles seraient alors connus et des réponses concrètes pourraient être envisagées.

**A la suite de cette entrevue**, le collectif a multiplié les interventions auprès de députés et de sénateurs et a fini par obtenir un rendez-vous au ministère des personnes handicapées. Reçue par

un conseiller du ministère, la Délégation a pu pendant deux heures développer ses arguments. Elle a pu souligner les carences engendrées chez les personnes polyhandicapées du fait de l'absence de prise en charge par des personnels qualifiés et exposer la difficulté dans laquelle se trouvent les familles. Elles sont mobilisées 24 h sur 24 quand leur proche n'est pas accueilli en établissement. Beaucoup se trouvent épuisées et en difficulté financière quand elles sont obligées d'arrêter de travailler. Le conseiller s'est montré attentif et compréhensif et a conclu la rencontre en disant qu'il est possible d'être confiant sur les décisions qui seront prises à la conférence nationale du handicap du printemps. Le polyhandicap devrait devenir un axe prioritaire d'intervention et l'Ille-et-Vilaine fait bien partie des territoires repérés comme déficitaires.

## Bienvenue à Marie-Christine Dale

Directrice par intérim



Bonjour à tous,

Je m'appelle Marie-Christine Dale et c'est avec un grand plaisir que j'ai rejoint les équipes d'APF France handicap en tant que Directrice territoriale des Actions Associatives Ille-et-Vilaine et Morbihan, en remplacement temporaire de Cécile Cottebrune Desbats.

Ce bout de chemin que nous allons faire ensemble s'inscrit dans la suite de mon parcours qui a été guidé par le souci de participer, à mon échelle,

à une société plus solidaire (auprès des publics éloignés des soins, auprès des jeunes...).

Aussi, c'est avec conviction et enthousiasme que je m'engage aujourd'hui au service d'APF France handicap, pour l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap et pour une société inclusive et solidaire, aux côtés des adhérent.tes, des élu.es et des équipes salariées. Je remercie chacun.ne pour l'accueil chaleureux que j'ai reçu, avec un clin d'œil particulier à Cécile que je remercie pour cette passation efficace !

Pour celles et ceux que je n'ai pas encore eu l'occasion de croiser, j'ai hâte de vous rencontrer, en Délégation ou ailleurs !

## Vie des Groupes

### Le Groupe Initiatives (GI)

Le groupe continue à se réunir 1 fois/mois (en général le premier mardi de chaque mois) pour mettre en place des actions ayant pour but de défendre les droits des personnes en situation de handicap dans divers domaines : l'accessibilité, les transports, l'accès à la santé, à l'éducation, l'aide à la personne, etc...



Actuellement, le GI se penche sur la problématique des services d'aide à la personne dont le secteur traverse une véritable crise (effectifs insuffisants

associés ou en lien avec des conditions de travail dégradées, des rémunérations jugées insuffisantes ainsi que la formation et la qualification du personnel d'aide à la personne, etc...). Le GI s'est donc engagé vers un projet de reportages et de clips vidéos sous la forme de témoignages filmés sur les expériences vécues par les usagers de ces services et sur les missions quotidiennes des professionnel travaillant dans l'aide à la personne.

Le deuxième projet actuel du GI est un projet monté avec une



association de photographie "RÉVÉLATEUR". Il consiste à réaliser des photographies de personnes en situation de handicap dans différentes situations ou différents contextes, pour aboutir à une exposition en septembre 2023 à l'espace culturel « Le Diapason » à Rennes et potentiellement dans d'autres lieux tout au long de l'année 2023-2024.

L'idée de cette exposition est de susciter auprès du public des réflexions ou des interrogations personnelles sur la thématique du projet "Visions du monde-Image de soi" et également de s'interroger sur les moyens de construire une société plus inclusive.

En parallèle de ces deux projets, le GI continue ses interventions de sensibilisation au handicap tout au long de l'année. Depuis septembre 2022, plus d'une quinzaine de sensibilisations ont été menées auprès de publics très différents dans des écoles élémentaires, collèges, lycées d'enseignement général et professionnel, centres de formations professionnelles.....

La volonté du GI est ainsi de sensibiliser également les futurs professionnels dans les domaines de l'aide à la personne, de la santé, de l'éducation et du social.

## Une sensibilisation au handicap en école primaire

L'école primaire Jean Rostand du quartier des Longs Champs à Rennes a ouvert ses portes lors de la semaine du handicap organisée fin septembre 2022.

Pour cette sensibilisation, elle a tout naturellement fait appel à APF France handicap et le Groupe Initiatives a relevé le défi. Avec Alice, Maïwen, Gérard, Marie, chacun d'entre nous a témoigné avec beaucoup d'émotion. Nous avons parlé de notre vécu et de notre handicap, ce qui a donné envie aux enfants de nous poser des questions. Notre venue avait été préparée par l'institutrice et les enfants

ne se sont pas montrés timides pour lever leur petite main.

Pour animer ce temps d'échange, Alice avait apporté un quiz sur le handicap et un petit film.

L'accueil a été très chaleureux dans cette école bien accessible qui scolarise notamment des enfants autistes. Nous avons eu un moment avec les enseignantes pour partager une pizza et un gâteau préparé par une institutrice. Et, au moment du départ, la dernière classe dans laquelle nous sommes intervenus nous a accompagnés jusqu'à la sortie en nous disant de revenir en 2023.

Patrick

## Groupe Relais Redon : forum de l'Accessibilité Universelle

Sur le Pays de Redon, le collectif *Handi Pilotes* a organisé une série d'événements, pour sensibiliser à la lutte pour l'accessibilité, pour la dignité et contre les discriminations. Au menu : débats, rencontres, formations, conférences, déambulation, animations ludiques et sportives, théâtre... pour partager, connaître et faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap.

Le 20 octobre 2022, les APEA de Redon se sont associés à cette initiative pour organiser une journée sur l'Accessibilité Universelle dans laquelle s'inscrivait une marche pour "le respect de l'autre dans toutes ses différences". Démarrée devant la mairie de Redon elle a abouti au parking du ciné Manivel où plusieurs ateliers de sensibilisation au handicap étaient proposés (parcours fauteuils, parcours visuel...).



Dans une ambiance festive, cette journée a célébré l'exercice de la citoyenneté par tous et par toutes ; elle a permis d'ouvrir les échanges sur le handicap, de déconstruire les stéréotypes et de lutter contre les discriminations.

## Groupe Entraide Polio Ouest (EPO)

### Mémoire pour aujourd'hui et pour demain appel à témoignages !

Pour les besoins d'un documentaire en cours de développement, je recherche d'anciens patients et/ou soignants du centre hélio-marin de Trestel, dans les Côtes d'Armor. Je m'intéresse plus précisément aux années 50.

Si vous avez encore des souvenirs ou des archives de cette époque, n'hésitez pas à me contacter sur [annabellepierroni@gmail.com](mailto:annabellepierroni@gmail.com) ou bien au 06 64 09 36 97.

Si vous avez des souvenirs, des lettres, des photos...

n'hésitez pas contacter Annabelle Pierron qui nous a transmis cet appel.

Nous restons à votre disposition pour tout contact ou remarque Monique Berlan et Daniel Morin

## Café citoyen : la musique influence-t-elle votre vie ?

Après le décès de Brigitte Parey-Mans qui pilotait avec une grande efficacité les cafés citoyens, les 3 autres membres du groupe d'organisation et d'animation (Marie-Claude Hamon, Jean-Charles Ropert et Philippe Maruelle) ont décidé de tenter de poursuivre ces échanges.

Le thème "La musique influence t-elle notre vie ?"



a été proposé le 18 janvier 2023. Une dizaine de personnes ont participé activement à la discussion. Les échanges ont été riches et variés.

On s'est interrogé sur les origines de la musique qui est née avec les premiers hommes (période paléolithique) qui se sont inspirés des bruits qu'ils entendaient dans la nature pour

créer les premiers instruments de musique.

La musique (le chant, la pratique d'un instrument de musique) peut être pratiquée comme un loisir ou un métier (chanteurs, musiciens professionnels d'orchestres, de groupes de musique, etc..)

La musique est un moyen d'expression et de communication, elle accompagne la danse et le chant, elle rassemble (pour exemples : la musique dans les rues lors de la fête de la musique le 21 juin, les concerts et les festivals qui peuvent rassembler de

grandes foules, certains airs de musique sont populaires dans le monde entier et sont entendus par un très grand nombre de fans (à la radio, la télévision, sur CD, sur smartphone ...)

La musique est utilisée aussi dans le domaine de la santé (parfois dans la prise en charge de la douleur, de la dépression, aussi chez les enfants, etc..).

La musique provoque des émotions (joie, stimulation ou bien apaisement, tristesse...). Et on choisit d'écouter parfois plutôt tel ou tel morceau ou air de musique en fonction de ce qu'on fait ou de son état d'esprit du moment.

Voici 2 liens qui pourront enrichir tout ce qui a été dit pendant ce café citoyen : <https://marcelle.media/la-musique-influence-t-elle-notre-vie/>

<https://www.musiclic.com/blog/la-musique-et-notre-comportement.asp>

Ce café citoyen s'est clôturé par un goûter en musique.

**Prochain café citoyen  
mercredi 12 avril 2023**

**Thème VIVRE ENSEMBLE**

## Sortie du Groupe Relaxation



Depuis plusieurs années, le Groupe Relaxation se rencontre tous les quinze jours, le mercredi, dans la salle de la Délégation.

Mais, nous avons voulu nous rapprocher au plus près de la nature (sans entendre de bruit de voiture, sentir l'air frais, entendre les oiseaux, regarder les différentes couleurs que propose la nature, éveiller nos sens...) en allant au "JARDIN LUNE SOLEIL" à la Chapelle des Fougeretz (lieu qui répond bien à la relaxation et à la prise de conscience, à l'éveil des sens), le 26

octobre 2022. Le soleil était au rendez-vous l'après midi (malgré la pluie du matin). Le lieu permet amplement de s'abriter si besoin, ce qui est rassurant.

Julie, Élisabeth, Annick, Jean-Charles, Jérôme, Gérard et Bruno sont repartis avec le sourire vers 17 heures et ont demandé de renouveler cette sortie.



Isabelle Petit

## La Compagnie de Thalie remet un chèque de 1 000€ à APF France handicap

A l'issue de ses six représentations de leur pièce « Le coupable est dans la salle » de Yvon Taburet, la Compagnie de Thalie a remis un chèque de 1 013 € au représentant de l'association APF France handicap. « C'est très important pour la compagnie d'aider au travers de ce don cette association si indispensable pour venir en aide à toutes les personnes en situation de handicap » indiquait Michel Roussel. En les remerciant le correspondant de APF France handicap, Daniel Morin, précisait que c'était une opportunité de pouvoir toucher autant de public à la fois (plus de mille personnes) et les sensibiliser à tout ce qui fait la vie d'une personne atteinte de handicap. La soirée se terminait par un pot de l'amitié et permettait d'échanger sur ces trois semaines intenses de représentations.

Daniel



Daniel Morin et les membres de la Compagnie de Thalie

## Super moment ! Le repas de Noël : un événement festif apprécié

Le repas de Noël organisé par la Délégation a eu lieu le 20 décembre de 11 heures à 16h30 à la salle Ory.

Quarante personnes, adhérents et bénévoles du réseau animation, ont participé à ce bel événement. Nous avons regretté de ne pas pouvoir accueillir plus de monde, mais la taille de la salle ne permet pas d'accepter un plus grand nombre de convives.

Au menu de ce repas : petits toasts, foie gras, canard à l'orange avec poêlée de pommes de terre, fromages et moelleux au chocolat... un pur délice !

Karine, bénévole arménienne, avait également confectionné de succulents gâteaux de son pays.



La chorale de la Délégation nous a fait l'honneur de venir chanter une partie de son répertoire et, pour finir la journée en beauté, une distribution de cadeaux a eu lieu suite à un tirage au sort.

Cela faisait deux ans que nous n'avions pas pu organiser



de repas de Noël et je pense

que tout le monde a apprécié de se retrouver et a passé un très bon moment, adhérents comme bénévoles, salariés et jeunes en service civique.

Un grand merci à tous pour l'aide apportée à la préparation, la décoration, le service et le rangement.

Stéphanie

## BOTTEGA MATHI : À LA RENCONTRE DE MATHIEU



Sans doute connaissez-vous la Bottega Mathi, bistrot italien situé à proximité de la Délégation. Mais connaissez-vous Mathieu, qui a donné son nom, mais aussi tout son sens, à la Bottega ?

Mathieu est un jeune autiste non verbal, né il y a 16 ans à Parme, dans la région d'Emilie-Romagne, en Italie. Il est arrivé en France en 2012 avec ses parents, Agnès et Gino, et son frère aîné.

Nous sommes allés à sa rencontre, à l'heure où de bonnes odeurs de cuisine commençaient à nous chatouiller les papilles.

### Tout d'abord écoutons sa maman :

« En Italie, il n'y avait pas d'établissements spécialisés ; Mathieu bénéficiait, comme tous les enfants en situation de handicap, d'une prise en charge inclusive à l'école. Quand nous sommes arrivés en France, la situation était très différente. Au regard des difficultés rencontrées, nous avons décidé de fonder l'association Mathi dans le but de promouvoir un accompagnement de qualité adapté aux jeunes autistes et de leur permettre de travailler en milieu ordinaire. Nous les formons au métier de la restauration, sur la base d'un projet professionnel individualisé élaboré en lien avec une coach, l'objectif étant qu'après un ou deux ans, ils bénéficient d'une reconnaissance de leurs compétences. Puis, l'association les aide dans leur recherche d'emploi.

C'est pourquoi nous avons ouvert en mars 2019 notre bistrot-traiteur-épicerie, la Bottega Mathi (Mathi c'est pour Mathieu !) : nous sommes accompagnés en cuisine et en salle d'une équipe de 5 jeunes adultes avec TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme).

C'est pour nous une façon de décroisonner le rapport au handicap et de faire rayonner la culture italienne sur le territoire. »

### Son accompagnatrice, Nolwenn, ajoute :

« Je suis à la fois AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap), recrutée par l'inspection académique, et auxiliaire de vie, recrutée par les parents de Mathieu... j'ai deux métiers en un ! C'est une vraie chance et une belle expérience de pouvoir accompagner Mathieu au quotidien depuis 2013. »

### Il est temps maintenant de laisser la parole à Mathieu.

Et oui, nous avons bien dit « la parole » car, oh surprise, bien qu'autiste non verbal, il répond à nos questions grâce à une tablette qui restitue à l'oral les mots qu'il écrit avec empressement. Et quand cela ne va pas assez vite pour exprimer tout ce qu'il souhaite, il complète en utilisant la langue des signes.

- Quel âge as-tu ?

« J'ai 16 ans. »

- Où vis-tu ?

« À Rennes, rue Danton. »

- Comment se passe une journée ? Par exemple, que faisais-tu avant ce rendez-vous ? « J'ai travaillé, compté et écrit. »

- Que fais-tu comme études ?

« Je prépare un CAP PSR

(Production et Services en Restauration) au lycée Louis Guilloux. »

- Tu aimes ce que tu fais ?

« J'aime travailler en restauration (Mathieu vient de faire un stage de 3 semaines à la Bottega Mathi) ». »

- Qu'as-tu cuisiné pendant ton stage ?

« Des boulettes, des pâtes, des lasagnes, de la panna cotta, du tiramisu... »

Mathieu est intarissable, il a visiblement adoré cette expérience !

Il est temps de quitter Mathieu, tout à la fois fier et heureux d'avoir été interviewé et pressé de pouvoir prendre place à une table du restaurant pour déjeuner... comme on le comprend !

Bravo à cet artiste de la tablette et à sa formidable famille ! Si vous voulez en savoir plus :

<https://assomathi.com/>  
<https://bottegamathi.com/>

A noter que

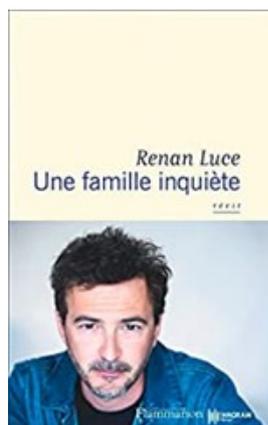
- la Bottega Mathi a reçu le prix spécial du jury lors des Trophées du commerce du pays de Rennes en juin 2022
- l'association Mathi a pour projet la mise en place d'un habitat partagé : elle recherche une maison pouvant accueillir 5 ou 6 jeunes en situation de handicap en colocation, pour l'inclusion dans la société.



Bottega Mathi  
36 Boulevard Charles Péguy Rennes  
Tél: 09 72 14 37 27

## Du côté des livres

**Aveugles et malvoyants auront accès à des livres en braille soumis au "prix unique".** C'est une petite révolution pour les personnes aveugles et atteintes de déficiences visuelles. Depuis le 4 janvier 2023, date de la Journée mondiale du braille, les livres "embossés" (en braille) seront vendus au même prix que ceux en caractères d'imprimerie. L'annonce a été faite par le Centre de Transcription et d'Édition en Braille (CTEB) de Toulouse, plus grande association éditrice et d'impression en braille de France. Désormais, ces ouvrages seront soumis aux mêmes prix que ceux établis par la loi Lang datant du 10 août 1981 qui fixe le "prix unique" du livre. Concrètement, des ouvrages qui valaient jusqu'ici entre 60 et 112 euros sont désormais accessibles pour 11 à 30 euros.

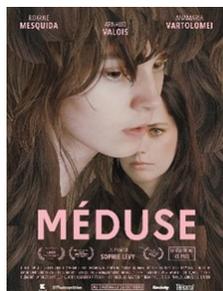


### Une famille inquiète, un récit autobiographique

Dans son livre, le chanteur Renan Luce évoque son histoire familiale, marquée par la présence de sa sœur Claire, aujourd'hui âgée de 45 ans, atteinte du syndrome de Sæthre-Chotzen.

Ce récit montre la force et les fragilités d'une famille touchée par le handicap... une tribu traversée par une inquiétude silencieuse sur laquelle le chanteur a décidé de mettre enfin des mots.

## DU CÔTÉ DE NOS PETITS ET GRANDS ÉCRANS



### Méduse, un huis-clos envoûtant

La relation entre deux sœurs, dont l'une est hémiplégique et

muette suite à un accident, nourrit l'intrigue de ce film auréolé de plus d'une quarantaine de prix dans de nombreux festivals.

Avec, au centre, une interrogation : comment s'affranchir de la dépendance et de la culpabilité ?

Le huis clos formé par les deux sœurs est bouleversé par l'arrivée d'un pompier dont Romane est tombée amoureuse. Guillaume s'attache à Clémence, persuadé que ses exercices de rééducation vont l'aider à retrouver son corps... au point de déclencher la jalousie de Romane.

Au travers d'un triangle amoureux complexe, Sophie Lévy met ainsi en œuvre une lecture trouble et habile du mythe de Méduse.



### Tempête, une histoire touchante

APF France handicap est fière d'être partenaire de ce film familial,

centré sur le monde équestre et le handicap, avec pour acteurs principaux Mélanie Laurent, Pio Marmai et Carmen Kassovitz.

L'histoire : Zoé a grandi au milieu des chevaux et n'a qu'un rêve, devenir jockey ! Tempête, une pouliche qu'elle voit naître, va devenir son alter-ego. Mais un soir d'orage, Tempête, affolée, renverse Zoé et brise son rêve. Celle-ci va cependant s'accrocher et tenter l'impossible pour renouer avec son destin.

Notre association a eu la chance de conseiller l'équipe de tournage sur le choix des équipements et du matériel liés au handicap du personnage.



### Avez-vous vu Fils de Garches ?

Ce documentaire, réalisé par Rémi

Gendarme-Cerquetti, adhérent APF France handicap 35, a été diffusé en ligne du 27 janvier au 3 février, sur Télérama.fr et a fait l'objet d'une critique très élogieuse parue dans le magazine.

Il met en scène les souvenirs cauchemardesques que lui-même et d'anciens enfants gardent de leurs séjours à l'hôpital Raymond Poincaré de Garches, où ils allaient dans les années 90 pour subir des soins orthopédiques censés remettre droit leur corps déformé par le handicap... « à peu près tous les soignants nous faisaient mal pour notre bien ».

## Lycée Toulouse-Lautrec, série passée sur TFI

Le Lycée Toulouse-Lautrec est le premier internat français dédié à l'intégration des élèves en situation de handicap. Le principe de cette institution unique, créée en 1980, est de mêler tous les élèves, valides ou non. Un élève valide prenant en charge un élève en situation de handicap.

Cette série raconte la vie de ce lycée pas comme les autres.

Il accueille des élèves, comme Marie-Antoinette, une pétillante tétraplégique, ou Charlie atteinte d'une tumeur au cerveau. Mais aussi des élèves valides, comme Victoire. Une

adolescente de 17 ans contrainte d'intégrer ce lieu hors norme pour suivre son frère qui traverse de grosses difficultés. Nous suivons les débuts de Victoire qui ne seront pas faciles puisqu'elle a des préjugés qu'elle va réussir à dépasser au fil du temps. Elle va découvrir l'amitié, l'amour, la solidarité. Mais aussi l'humour, le courage et la force de tous ses



camarades ainsi que la dévotion et l'altruisme des parents et du corps enseignant.

Fanny Riedberger est productrice, auteure et réalisatrice de cette série TV en six épisodes. Elle a poussé, pour la première fois, les portes de ce lycée de Vaucresson pour son entrée en quatrième et cela a changé sa vie. C'est dans l'enceinte même de l'établissement qu'elle a décidé de tourner ces épisodes. On ne va, évidemment, pas vous spoiler l'histoire afin de laisser un peu de suspens. On

vous garantit de passer de bons moments d'humour mais aussi d'émotions.

Cette série a été élue meilleure série au Festival de la fiction de la Rochelle 2022.

**A retrouver sur My TFI MAX, version payante avec 7 jours de période essai gratuit**



## Alors ?! » une web-série sur le handicap

Interpeller sur le handicap par l'humour, c'est l'ambition du programme « Alors ?! », une

web-série disponible gratuitement sur [YouTube](https://www.youtube.com/watch?v=...) qui raconte le quotidien de Laure, une jeune femme en situation de handicap.

Après une récolte de fonds via un financement participatif, onze épisodes ont été tournés par Laure Cescutti, créatrice de la série, et Maxime Werner, réalisateur. Un projet auquel tenait beaucoup Laure, puisqu'elle y met en scène son vécu.

Chaque épisode est une pastille, drôle, parfois un peu piquante, décrivant une situation de la vie quotidienne de la protagoniste.

## Le Marius de l'audiodescription attribué à une Rennaise !

L'audiodescription est un appui indispensable à la bonne compréhension d'un film. Elle apporte une explication vocale à une image, rendant le cinéma accessible aux personnes mal et non-voyantes.

Cette année, les Marius, prix remis par la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes, ont réuni 214 jurés chargés de désigner la meilleure audiodescription parmi les titres nommés aux Césars du meilleur film.

Le Marius d'Or 2023 a été attribué à une comédienne rennaise, Katia Lutzkanoff, aux côtés d'Ouiza Ouyed, déficiente visuelle, pour le film *La Nuit du 12* de Dominik Moll.

## Podcast

Bonne écoute !

Mariel est infirmière de formation et créatrice de contenus sur Internet. Elle est aussi la créatrice du podcast Compresses et sparadraps à retrouver sur toutes les plateformes gratuites.

A son micro, elle reçoit des professionnels qui reviennent sur leur parcours avec leurs moments difficiles mais aussi leurs moments de bonheurs. Dans cet épisode, elle reçoit Hélène, une infirmière libérale... de nuit ! Ce métier est encore peu connu et pourtant il est indispensable pour les personnes en situation de handicap afin qu'elles puissent garder une vie sociale comme tout un chacun.

<https://compressesparadraps-podcast.com/index.php/portfolio/episode-42-helene-infirmiere-liberale-nuit/>

## Handilympiades 2023

### Réunion de préparation aux Handilympiades

#### Objectif du tournoi Handilympiades

Anticipant les Jeux Olympiques qui se dérouleront en France l'an prochain, APF France handicap propose aux délégations d'organiser dès cette année un événement autour du sport.

L'événement est **ouvert à tou-te-s** : même les débutant-e-s peuvent venir découvrir des sports ! Nul besoin d'être un-e bon-ne athlète et on peut aussi venir soutenir son département. Ce n'est pas la performance qui compte, mais l'échange. L'objectif d'Handilympiades, c'est avant tout de **fédérer des personnes qui se connaissent peu**.

Quoi de mieux que le sport pour créer un groupe ?

**En Bretagne, ce sera le 7 Avril !**

Les représentants des 4 délégations se retrouvent à Combrit dans le Finistère, le 7 avril. Ce tournoi doit garder un esprit convivial et ne cherche pas à détecter des champions. Pour participer, il suffit d'avoir envie de vivre cette aventure collective.

Comme les autres départements, l'Ille-et-Vilaine a une vingtaine de participants : bénévoles et personnes en situation de handicap, vivant à domicile ou en établissement (APEA de Redon et Foyer Guillaume d'Achon).

Chaque concurrent participe à une ou deux des 4 disciplines : basket-fauteuil, boccia, tennis de table et escrime. La journée se déroule en deux temps : épreuves dans deux des quatre disciplines le matin et dans les deux autres l'après-midi. Un jury attribue les points en fonction des résultats sportifs mais aussi de l'investissement des supporters. Les résultats sont proclamés en fin de journée à l'occasion d'un cocktail.

#### Hervé Larhant, médaillé d'argent

en voile aux Jeux Paralympiques de Pékin en 2008 et spécialiste en basket fauteuil, a accepté avec enthousiasme (et bénévolement !) d'être le parrain de la rencontre.



**HANDILYMPIADES**  
**CAP SPORT 2024**



Réunion de préparation des Handilympiades à la Délégation 35

APF France handicap

## TOURNOI HANDILYMPIADES

Etablissements & délégations des Pays de la Loire

**JEUDI 17 NOVEMBRE**  
Salle du bois jauni  
Ancenis

**Rejoins notre équipe ou viens soutenir ton département**

Basket fauteuil • Boccia • Escrime adaptée • Tennis de table

Inscription et renseignements  
auprès de ta Délégation

## Route du Rhum 2022

### « Cap vers l'inclusion »

Le 6 novembre, Fabrice Payen, skipper malouin appareillé d'un genou prothétique a pris le départ de sa 2ème Route du Rhum. Lui et son bateau portent un message universel : « Cap vers l'inclusion ». Il pensait que la présence du département (le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine est le sponsor principal de son bateau) allait créer un appel d'air mais elle a figé les choses.

#### Le magazine Faire-face l'a interviewé

« Votre association Team Vent Debout s'est donnée 4 objectifs :

- la visibilité des personnes en situation de handicap
- le changement de regard - la promotion de l'inclusion - la révélation des talents. Notez-vous des évolutions dans ces domaines ?

« La situation évolue mais lentement. Je déplore la construction culturelle qui s'est faite autour du handicap. Certaines associations et ONG (Organisation Non Gouvernementale) sont devenues tellement importantes qu'elles cloisonnent le handicap au lieu d'aller vers le tout inclusif comme dans d'autres pays.

**Depuis 2019, je n'ai plus à justifier ma situation de personne handicapée tous les 5 ans,** ce que je considérais comme une démarche presque humiliante. Et la déconjugalisation de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) est aussi une avancée, même si elle n'est pas encore en vigueur.

Le changement des regards est difficile à mesurer. Quand on voit que le handicap est la première source de discrimination sur le territoire depuis 5 ans, on se dit qu'il y a quand même des freins pour que les choses évoluent. La course au large est un beau support pour arriver avec sa différence. Mais en entreprise, l'adaptation est toujours un sujet sensible ».

Vous espériez inscrire la course au large aux Jeux Olympiques 2024 comme première épreuve véritablement inclusive de l'histoire des Jeux Olympiques, or le Comité International Olympique (CIO) en a décidé autrement.



Quel bilan en tirez-vous ?

« Il n'y aura même pas de voile paralympique. Cette année nous sommes 4 marins en situation de handicap au départ du Rhum, c'est signe que nous y avons notre place. La course au large est un beau support pour arriver avec sa différence, mais dans le monde du travail et de l'éducation, on n'y est toujours pas. Quand on sait que 80 % des handicaps sont invisibles, on imagine que faire son coming-out demeure un problème ».

#### Voici la conclusion de Fabrice

« Le podium n'est pas mon objectif. Je souhaite davantage enchaîner les victoires sur l'évolution du regard porté sur le handicap. En faire un sujet de discussion et de débat ».



Fabrice Payen

## Quoi de neuf pour les vacances ?

Vous avez envie de vacances ?

Découvrez les offres d'APF France Évasion et le nouveau guide Handitourisme !



APF Évasion France handicap vous propose non seulement un nouveau site internet, mais aussi de nouvelles offres de séjours, d'avril à décembre, en France et à l'étranger, avec la possibilité de vous inscrire directement en ligne et de suivre l'évolution de votre demande via un espace personnel sécurisé.

En cliquant sur le lien <https://apf-evasion.org/>, vous trouverez :

- des séjours « vacances répit », avec des temps partagés et des temps pour chacun, permettant de partir en famille ou entre amis avec un proche en situation de handicap ;
- des séjours pour adultes avec Trouble du Spectre Autistique, encadrés par des professionnels ;
- des séjours individuels à l'étranger ;

et comme habituellement :

- des séjours pour personnes en situation de polyhandicap ;
- des séjours médicalisés ;
- des séjours « classiques » encadrés par des bénévoles formés ;
- des séjours thématiques ;
- des séjours pour enfants.

L'équipe d'APF Évasion est à votre disposition pour répondre à vos questions, au 01.40.78.56.62.



L'édition 2022/2023 du **guide Handitourisme** réalisée par le Petit Futé vous communiquera de nombreux conseils pour organiser votre voyage adapté.

Entre informations pratiques et culturelles, ce guide fournit tous les renseignements utiles ayant trait au handicap : bonnes adresses, données précises concernant les transports, l'accessibilité des différents lieux touristiques, les activités adaptées ou encore les établissements disposant de la reconnaissance « Tourisme et handicap ».

Pour vous le procurer, vous pouvez cliquer ici :

<https://boutique.petitfute.com/handitourisme-2022.html>

La Délégation est à votre écoute et vous accueille du lundi au vendredi (09H00/12H30 - 14H00/17H30)



- Adresse : 40, rue Danton  
35700 Rennes.
- N° tél : 02.99.84.26.66.
- Courriel : dd.35@apf.asso.fr



## Lignes

C3

44

31

Arrêt de bus Jeanne d'Arc

## STATION DE NETTOYAGE

Un fauteuil roulant propre pour tous !



Gratuit pour tous moyennant l'adhésion à notre association

Sur Rendez-vous les Lundis et Mardis après-midi



Délégation d'Ille-et-Vilaine  
40 rue Danton, 35700 - RENNES  
02.99.84.26.66 - dd.35@apf.asso.fr

## DONS, LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE



Pour en savoir plus, vous pouvez contacter notre équipe locale legs et donations, sans engagement de votre part et en toute confidentialité. Appelez la Délégation 40, rue Danton à Rennes  
Tél : 02 99 84 26 66

ou consultez le site: <https://apf-francehandicap35.org>

## NUMEROS UTILES :

### La plate-forme Handi-Droits

Posez vos questions sur vos droits ou sur vos démarches !

Tél 02 99 84 26 66

mail: dd.35@apf.asso.fr

Des parents d'enfant en situation de handicap\* à votre écoute

N° Vert d'écoute et de soutien\*  
**0 800 800 766**

Le lundi de 9 h à 11 h  
Le mardi de 9 h à 12 h  
Le mercredi de 20 h à 22 h  
Le jeudi de 14 h à 16 h  
Le vendredi de 18 h à 20 h

Des psychologues à votre écoute :

N° Vert d'écoute et de soutien\*  
**0 800 500 597**  
Écoute Handicap Moteur

N° Vert d'écoute et de soutien\*  
**0 800 854 976**  
Écoute SEP

\* du lundi au vendredi de 13h00 à 18h00 (gratuit à partir d'un poste fixe et anonyme)

## En soutenant APF France handicap

Vous permettez à des milliers de personnes de ne plus être seules face au handicap

### BULLETIN D'ADHÉSION

**OUI, JE SOUHAITE SOUSCRIRE :**

Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Cotisation individuelle à l'APF au prix de 25 €

OU

Cotisation familiale\* :  2 personnes (40 €)  3 personnes (45 €)  4 personnes (60 €)  5 personnes (75 €)  6 personnes (90 €)

OU

1<sup>ère</sup> cotisation à l'APF pour les 18/26 ans **0 €**

ET

Abonnement d'1 an au magazine FAIRE FACE au tarif préférentiel de 22 € en tant qu'adhérent de l'APF (au lieu de 33 €)

ET/OU

J'apporte mon soutien à l'APF (facultatif) par un don complémentaire de : €

**TOTAL de mon règlement :** €

**OUI, J'ADHÈRE AUJOURD'HUI !**

NOM .....  
PRENOM .....  
ADRESSE .....  
CODE POSTAL .....  
VILLE .....  
DATE DE NAISSANCE .....

Ci-joint un chèque postal ou bancaire de : ..... € à l'ordre de l'APF, que j'expédie accompagné de ce bulletin, à :

APF Délégation d'ILLE et VILAINE  
40, Rue DANTON  
35700 RENNES